

# Certifications - Il reste des places!

Du 12 janvier 2026 au 12 février 2026



Grâce aux certifications tu peux suivre une formation courte ( 20 heures) et obtenir jusqu'à 0.4 points sur ta moyenne du semestre.

Dix certifications sont proposées chaque année, il reste des places pour les certifications suivantes:

\* **Sensibilisation à l'entrepreneuriat du 16 au 19 février 2026**

La certification « Sensibilisation à l'entrepreneuriat » permet à l'étudiant d'aborder la dynamique entrepreneuriale et d'envisager la possibilité de développer par la suite un projet d'entrepreneuriat (création ou reprise d'entreprise, création d'association) en l'amenant à cerner et à maîtriser le concept de Business Model.

**Inscription sur ce [lien](#)**

\* **Vie associative du 16 au 18 février 2026**

La certification vie associative permet à l'étudiant·e assurant une fonction dans un conseil d'administration ou souhaitant créer une association de mieux appréhender le fonctionnement d'une association et le montage de projet. La certification vie associative permet de valider les compétences acquises lors des formations et/ou pendant la durée de son mandat au sein d'une association.

**Inscription sur ce [lien](#)**

\* **Communication sonore et radiophonique du 16 février 2026 au 17 avril 2026**

La certification “Formation à la communication sonore et radiophonique” a pour but d'apporter aux étudiant·e·s une connaissance générale et pratique du média radiophonique et des processus techniques, créatifs et professionnels de création de messages sonores dans le cadre radiophonique. La certification est préparée et évaluée par l'Université Bordeaux Montaigne en collaboration avec [Radio Campus Bordeaux](#) et le [CLEMI](#) (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information).

**Inscription sur ce [lien](#)**

Contact : DIVEC - [engagement-etudiant@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:engagement-etudiant@u-bordeaux-montaigne.fr) ou 05 57 12 47 64